

### DÉPENSES

Pensions accordées par le bureau de 1890.....	\$ 3,650 00
Pensions accordées par S. É. le Président.....	725 00
Arrérages dus.....	50 00
Impression du rapport.....	21 00
Prêt à l'église de N.-D. de la Garde.....	4,200 00
Dépôt à la Caisse d'économie .....	939 00
Dépôt à la Banque Nationale.....	59 17
	<hr/>
	\$9,644 17

En mains.....\$ 52 87

### DETTES ACTIVES

Prêt à la fabrique de St-Janvier de Weedon (5 p. c.)..	\$ 5,050 00
Prêt à la fabrique N.-D. de la Garde (5 p. c.).....	4,200 00
Prêt à la fabrique de Laval (6 p. c.).....	500 00
Prêt à la fabrique de St-Elzéar (6 p. c.).....	1,000 00
Prêt à la fabrique de N.-D. du Portage (5 p. c.).....	1,200 00
Prêt à la fabrique de l'Île-aux-Grues (5 p. c.).....	1,000 00
Prêt à la fabrique du Cap Rouge (5 p. c.) .....	1,000 00
Prêt aux Syndics de N.-D. du Portage (6 p. c.).....	700 00
Compagnie des tramways de St-Roch (24 p. c.).....	250 00
Banque Nationale (10 actions, 6 p. c.).....	300 00
Assurance de Québec (4 actions, 10 p. c.).....	80 00
Dépôt à la Caisse d'économie .....	939 00
Dépôt à la Banque Nationale .....	59 17
	<hr/>
	\$16,278 17

### PAS DE DETTES PASSIVES

Le bureau alloue les pensions suivantes :

MM. Jean-Baptiste Côté.....	\$ 200 00
Léon Provancher.....	200 00
Félix Dumontier.....	200 00
Ovide Grenier. ....	200 00
Jean-Baptiste Blouin .....	200 00